

DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2018-2019

Domaine	Design et Arts Visuels	
Filière	Communication Visuelle	
Orientation	Design Graphique	
Intitulé du module	Semaines blocs II	
Code	1CVdg22	DCV303142F18
Type de formation	Bachelor	
Semestre	Semestre 2	
Crédits ECTS	4	
Prérequis	Aucun	
Langue	Français	
Lieu	ECAL	

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Le module, qui s'articule en deux unités d'enseignement, permet l'acquisition de compétences artistiques, méthodologiques et techniques en design graphique. Il offre ainsi à l'étudiant-e l'opportunité de concevoir et réaliser des projets dans ce domaine.</p> <p>a) SB conception: le cours, centré sur un projet spécifique – communication, édition, design visuel ou typographique – permet l'acquisition de compétences méthodologiques ainsi que de connaissances sur les techniques de base et les différents outils graphiques.</p> <p>b) SB création: le cours permet aux étudiant-e-s d'acquérir des compétences méthodologiques et de conception en lien avec un projet formel (en particulier l'affiche typographique).</p>
Contenu et formes d'enseignement	<p>a) SB conception: le cours, essentiellement pratique, propose d'approfondir les connaissances techniques, méthodologiques et conceptuelles des étudiant-e-s s.</p> <p>b) SB création: le cours, essentiellement pratique, propose aux étudiant-e-s de réaliser un processus complet de création en design graphique.</p>
Modalités d'évaluation et de validation	<p>Les projets réalisés dans chaque unité font l'objet d'une évaluation par un jury au terme du semestre.</p> <p>L'évaluation peut prendre en compte l'assiduité des étudiant-e-s aux cours.</p> <p>Pour l'obtention des crédits, l'étudiant doit obtenir la moyenne de 4 au minimum sur les deux notes attribuées.</p>
Modalités de remédiation et de répétition	<p>Remédiation possible en fin de semestre. Présentation d'un projet sur un thème donné dans l'unité ou les unités insuffisantes, le cas échéant d'un projet combinant les compétences à améliorer dans les unités insuffisantes.</p> <p>Pas de remédiation possible après répétition du module.</p> <p>Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module.</p>
Enseignants	<p>a) Guy Meldem a) Intervenant-e</p>

Responsable du module	Angelo Benedetto		
Descriptif validé le	3 septembre 2018	par	Angelo Benedetto